

Toponymes hesbignons

(D-) (1)

par JULES HERBILLON

Dabor. — Sur le comté de Dabor, ou de Dachsbourg, ancien nom du comté de Moha [H 25], possédé aux XI^e-XIII^e siècles par la famille des comtes de Dachsbourg (*Dagsbourg*, arrond. de Sarrebourg ; en dial. : *dābō* L. ZÉLIQZON, *Dict. des patois romans de la Moselle*, p. 186), cf. BTD 9,

(1) Suite des articles parus sous le même titre dans les années 1945 à 1950 et 1953 à 1958 de ce *Bulletin*. Les abréviations employées figurent au tome 21, 1947, p. 52-55 et tome 28, 1954, p. 210-211. Ajouter :

Paix-Dieu = G. HANSOTTE, *Inventaire analytique des chartes de l'abbaye de la Paix-Dieu à Jehay-Bodegnée (1238-1496)*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège* 40, 1958, p. 1-96.

Polypt. St-Lamb. = *Le Polyptyque de 1280 du chapitre de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège* par Denise Van Derveeghde, Bruxelles, 1958 (Commission Royale d'Histoire, in-8°) ; avant la publication, ce registre était cité sous le sigle « Petit Stock ».

Les termes étudiés sont : 1954 *À -Ays*, 1953 *Acosse*, 1949 *Avreû*, 1955 *B -Bod-*, 1945 *Bakelaine*, 1953 *Balaine*, 1956 *Boe -By-* [à y reclasser : p. 229 *Bourgogne*, p. 230 *Bourrie*], 1950 *Bovenistier*, 1957 *C -Chap-*, 1958 *Chap- Cut-*, 1946 *Couture*, 1949 *Djèt'fô*, 1950 *Fid'vôye*, 1948 *Fize*, 1949 *Gorêye*, 1950 *Pène*, 1953 *Serne*, 1948 *S(t)ier*, 1946 *Tombe*, 1948 *Verlaine*, 1950 *Vinâve*, 1945 *Willoulpont*.

Un article consacré à des *Identifications* a paru en 1947.

Dans la présente série ont été systématiquement repris les toponymes figurant dans CARNOY, GRANDGAGNAGE et GUYOT (éd. 1951) ; cf. t. 30, 1956, p. 219, n. 1.

Nous devons tous nos remerciements à notre ami, ÉL. Legros (qui a bien voulu relire le travail), ainsi qu'à nos correspondants, l'abbé G. Mahy et N. Mélon, qui nous ont documenté sur leur région.

1935, p. 165-182 ; ajouter : « inde Albiriam adiit », dans Placentius [XVI^e s.], cité par L. MÉLART, *Hist. de la ville... de Huy*, 1641, p. 16, qui appelle ce comté : « en la comté d'Alboich ». — Au XVII^e siècle, le nom de Dabor est parfois donné à Hannut [W 32], probablement par méprise provenant d'une mauvaise lecture de cartes géographiques, cf. BTD 9, p. 178-182. — Une mesure de capacité dite « pot de Dabor » était en usage dans le comté de Moha, le bailliage de Hannut et dans des seigneuries voisines ; aux mentions citées BTD 9, p. 173-178, ajouter celle de Hodeige [W 28], en 1653 : AÉLg, *Greffe de Hodeige*, reg. 5651, fol. 177.

Dagbiermont, à Nodebais [Ni 4] ; 1272 « Gossuino Dacgebertmont » *Polypt. Villers* 1907, p. 138 ; 1381 « Dagbiermont ; Daghebiermont », ensuite : « Daugbermont ; Ferme d'Agbiermont, Abiermont » TARLIER, *Canton de Jodoigne*, p. 157 a ; doit être identique à : 1464 « Daghbiermont » BTD 2, 1928, p. 202, cité comme toponyme de Nethen [Ni 2] (où il n'a pas été relevé dans la monographie publiée dans BTD 13, 1939).

Composé de *mont* et de l'anthrop. germ. *Dago-berht* > *Daguebert*, contracté en *Dagbert* (comme dans le nom de famille artésien : A. DAUZAT, *Dictionn. étymol. des noms de fam.*, p. 169).

Dalle(s), dépend. de Slins [L 13], contigu à Glons [L 7], non loin de la frontière linguistique ; w. à *dal'* ; 1300 (cop.) « a Dales ; en dalles » Arch. Grand-Séminaire Liège, *Terrier de St-Mathieu-à-la-Chaine*, fol. 13 ; 1374 (cop.) « sor dalles » ibid., *Cartul. St-Laurent*, I, fol. 14 v^o ; 1356 (cop.) « en l. d. a dalles » AÉLg, *Ste-Croix*, Cartul. V ; XV^e-XVI^e s. « a(u)z dalles ; en dalles » *Greffe de Fexhe-Slins* (toutes ces mentions nous sont communiquées par J. Lesire) ; « (Xhavée de) Dalle » *Cad.*

M. néerl. *dal* « vallée », souvent emprunté à la frontière linguistique, ainsi : « fond de Dipendalle », w. *dibédâ* (notation de J. Lesire), à Paifve [L 12] ; « Li Delle » *Cad.*, à Racour [W 2] ; *o dâl*, à Fauvillers [B 33]. Cf. un emprunt plus ancien dans « Dolhain champs ».

Darion [W 36] ; w. *dèrion* ; « Darion » (sans variante) : 1280 *ch. or. St-Jacques* ; 1307 (cop. 1537) BCRH 3^e s., 14, 1872, p. 92 ; 1313 *Flône*, reg. 2, fol. 6 v^o ; 1339 *Val-N.-D.*, reg. 7, fol. 47 ; ca 1350 *Stock de Hesb.*, fol. 195 ; 1395 « Derrion » ST. BORMANS, *Les seigneuries féodales du pays de Liège*, p. 127-129.

Pour CARNOY, p. 158 : étymologie douteuse ; nom de personne germ., *Dara, Darro*, ou celt. *Darios* ; ou bien thème celt. *dari-*, *darwo-* « chêne » ; pour M. BOLOGNE, dans *Associat. tourist. Wallonie*, 18, juillet-août 1958, p. 15 : **dario-dunum* « fortin du chêne » (ce qui est une pure reconstruction). — A Darion, « le terrain est argileux et marécageux... il y a 15 à 20 petites fontaines dans le marécage tout le long de ce ruisseau [le Geer] » H. DEL VAUX, *Dictionn. géogr. province de Liège*, p. 59 ; avec cette nature du terrain cadre bien une suggestion de J. Devleeschouwer (*Origines ethniques de la Belgique*, ms., 1948, p. 34) : francique **darrjôn* (dat.-loc. plur.), du thème du m. néerl. *dary, darie*, néerl. *derrie*, fr. techn. *derri*, m., « première couche de terre après la vase, tourbe » ; pour la formation et le sens, *Darion* serait le pendant de *Horion*.

Daripette, dépend. de Flémalle-Grande [L 86] ; 1501 « en darippet » *Greffe de Fl.-Gr.*, *Œuvres*, reg. 1487-1505, fol. 102 v^o ; « en daripette ; ruelle D. » *Cad.* // A Flémalle-Haute [L 87] : « ruelle d'Aripette ou dessous les Roches » *Cad.* ; « Ces... chemins [nommés aussi *Aripette* dans les communes voisines]... se trouvent sensiblement dans la même direction... rue longeant le pied de la chaîne de

collines parallèle à la Meuse » L. JEUNEHOMME, *Mon village*, p. 167 (1), qui cite le même l. d. à // Tilleur [L 76], où il est aujourd'hui une voie intérieure dans la « paire » du charbonnage des Gossons. // A Chokier [L 98]; w. *li vòye dripète*; « sentier des roches, nommé Aripette » *Cad.* // A Jemeppe-sur-Meuse [L 74]; w. *rowe aripète* (avec a mi-long qui doit provenir de *d* par influence du français); « chemin de la ripette, de Flémalle à Jemeppe » *Cad.* // A Amay [H 28]; « rue Aripette » *Cad.* // A Huy [H 1]; w. *roùwe aripète*; « rue Aripette » (parallèle au Hoyoux); 1378 « maison en lieu condist en daripette », 1621 « ruelle de Daripette » R. DUBOIS, *Les rues de Huy*, p. 28; cf. notre note dans *Annales Cercle hutois Sc. et B.-A.*, 24, 1951, p. 2-3.

Dans cette note, nous comparions : à Ciney [D 25] « à la ripette » et à Leignon [D 42] « aux ripettes » *Cad.* (2); nous proposons d'expliquer le topon. par un diminutif de *ripe* (ainsi en fr.), déverbal de a. fr. *riper* « gratter », w. *riper* « effeuiller; étriller » DL; cf. w. *ène rapète* « un raidillon », à Recogne [Ne 33] (3). Les formes les plus anciennes : 1378 « en daripette », 1501 « en darippet » peuvent être expliquées par **d'ás ripètes*; il est pourtant étrange que ce pluriel n'apparaisse nulle part dans les graphies. Le problème étymologique n'est donc pas définitivement résolu; ajoutons qu'un représentant de *arepennis* ou de *atriplex* est peu vraisemblable (4).

(1) Sur la carte, L. J. confond, en les permutant, la « voie Aripette » et « l'Espinette » (note de N. Mélon).

(2) Les autres topon. de l'arrondissement de Philippeville et hennuyers que nous rapprochions : *al loripète*, *al lóripète*, etc., désignant des maisons ou des cabarets, doivent provenir d'un sobriquet, (Mons) *loripette* « mégère » SIGART¹, p. 234.

(3) Un rapport avec les topon. *La Rippe*, *Les Rippes* < burg. **hrispa* « broussailles » (FEW 16, 247) est à écarter; le *s* + consonne se maintiendrait en wallon.

(4) Sur le secteur Tilleur-Chokier de la « voie Aripette », et particulièrement pour Flémalle-Grande, M. N. Mélon nous com-

Darnau, pagus moyen (faisant partie du grand pagus de Lomme) ou comté, situé dans la partie septentrionale de la province de Namur ; cf. Ch. PIOT, *Les pagi de la Belgique*, p. 183-184 (à qui nous empruntons plusieurs références) ; 863 « in pago Darnau » MIRAEUS-FOPPENS, *Op. diplom.*, I, p. 648 ; *Codex Laurehamensis*, I, p. 70 ; 868-869 (cop. XV^e s.) « in pago Darmiensi [lire : Darnu-] » *Polypt. Lobbes* (DUVIVIER, *Le Hainaut ancien*, p. 310 ; J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes*, p. 186) ; 946 (cop. ca 1070) « in comitatu scilicet Lomacensi atque Darnuensi » ROLAND, *Rec. ch. Gembloux*, p. 4 ; MGH, *Diplom.*, I, 2^e p., p. 161 ; 948 « in comitatu darnuensi... darmiensi » MIRAEUS, *op. cit.*, p. 140 ; 958 « Darnegouwe » FOERSTEMANN, II¹, p. 690 ; 964 (cop.

munique une longue et intéressante note que nous regrettons ne pouvoir reproduire ici complètement ; en voici les points essentiels. Cette voie est parallèle à une voie plus importante dite : « grand chemin de Liège à Huy », ou « le tige », « le grand tige », tandis que la voie Aripette est dite : « le viz tige » dès 1494 : *Grefse de Flémalle-Grande*, reg. 1487-1505, fol. 47. Son antiquité ressort encore de ce qu'elle formait limite entre plusieurs seigneuries : Chokier, Flémalle-Haute, Flémalle-Grande, Jemeppe.

Plus éloignée de la Meuse et du chemin de halage que le « grand chemin », elle court à une altitude d'environ 70 m. (la Meuse est aujourd'hui au niveau de 66-63 m. et les crêtes à 125-149 m.), jalonnée, dès Flémalle, par des massifs de calcaire carbonifère, d'où le nom de « dessous les roches » ; sur le parcours étudié (Tilleur-Chokier), la route ne présente pas actuellement de déclivités marquées, mais l'établissement du chemin de fer a bouleversé ici le réseau des voies mosanes. Elle a succédé à un chemin plus étroit qui devait aussi être plus accidenté ; celui-ci avait une largeur de 8 pieds et était dit : « piedsente de Liège à Huy », aussi : « ruelle des Gossons » entre Jemeppe et Tilleur ; il ne devait être accessible qu'aux piétons, aux cavaliers et aux bêtes de somme (non au charroi) et était, semble-t-il, la « voie de la poste » (poste aux lettres, à cheval) mentionnée par GOBERT, *Liège à travers les âges*, V, p. 488, qui lui attribue de fréquentes et rapides déclivités et un caractère fort dangereux (sans doute en aval de Tilleur et en amont de Chokier) ; en hiver, la poste devait prendre la « voie des chariots » qui courait sur les hauteurs, à travers la Hesbaye. — Selon toute probabilité, la voie Aripette est la voie terrestre antique de Liège à Huy, courant non dans le fond de la vallée, où elle aurait été inaccessible lors des inondations régulières en hiver, mais accrochée aux premiers rebords des collines.

ca 1070) « in comitatu Darnuensi » MGH, *SS*, VIII, p. 529 ; ca 987 (cop. XIII^e s.) « in comitatu Darnuensi » *St-Lambert*, I, p. 23 ; 1026 (cop. 2^e moitié XI^e s.) « in Darniensi pago » L. LAHAYE, *Cart. Walcourt*, p. 1 ; 2^e moitié XI^e s. « in Darniau » *ibid.*, p. 2, n. 1 ; 1313 et 1323 « Velaines en Darnart » *Voc.*, p. 104 ; XV^e s. « dans le pays d'Arnau » P. F. DE RAM, *Docum. relatifs aux troubles*, III, p. 209 ; 1673 « Velaine en Darnia » ROLAND, *Topon. nam.*, p. 476.

Pour PETRI, I, p. 321 : *darn* « secret » (?) + *-aus* ; CARNOY, I, p. 162 (s. v^o *Dergneau*) suggère le même thème germ. (1). Pour GAMILLSCHEG, *Germ. Siedlung*, p. 107, n. 3, DARNAU est celtique ; cf. *darnavo* (Dottin 250). Pour J. DEVLEESCHOUWER, dans *Handel. van het 22^e Vl. Philologencongres 1957*, p. 193 et n. 36, probablement de l'hydron. l'*Yerne* (non attesté dans le pagus) avec l'hypothèse (hardie) que *Darnau* a été le nom de toute la Hesbaye, au sens géographique. — Les noms de pagi en *-aus* sont généralement dérivés d'hydronymes, cf. *Hainaut*, *Masau*, *Tellau*, etc. ; géographiquement, le pagus est celui de l'*Orneau* (affluent gauche de la Sambre, passant à Gembloux). Les difficultés phonétiques sont grandes pour rattacher *Darnau* à *Orneau* ; Grandgagnage, *Mém.*, p. 111, soulignait ces difficultés ; Roland, *Topon. nam.*, p. 476-477, rejette catégoriquement le rattachement (qui était adopté sans réserve par Piot, *loc. cit.*). Un hydronyme de thème *Darn-* n'étant pas attesté dans la région et une origine celtique de ce « choronyme » n'étant pas vraisemblable, on est amené à réexaminer le rattachement de *Darnau* à *Orneau*.

(1) Ce thème, représenté dans la toponymie anglaise (cf. E. Ekwall, *Oxford Dict. of English Place-Names*, p. 138), est celui de *Darnestal*, *Darnétal*, *Ernestal*, en Normandie (et en Picardie, où ils seraient transférés de Normandie, selon l'explication de Gamillscheg, *op. cit.*, p. 126, qui déclare le thème absent du domaine proprement franc ; mais il a écarté *Darnau*).

L'hydronyme *Orneau*, w. *onrnô* (1ère forme avec *-r-* vers 1380 « Villeir sur Ornoy ») paraît bien avoir transmis son nom à la commune d'*Onoz* [Na 53], w. *ôno*, 1067 « Olnon » ; voir les formes et les discussions dans ROLAND, *Topon. nam.*, p. 122-124 et A. VINCENT, dans *Rev. belge Philol. Hist.*, 4, 1925, p. 46-47 (cf. VINCENT, *Les n. de l. Belg.*, p. 6) (1). Dans w. *onrnô*, *-r-* apparaît comme secondaire ; l'épenthèse w. de *r* après voyelle protonique longue + consonne (surtout *d, l, m, n*) est fréquente : J. HAUST, *Étymol. w. et fr.*, p. 278, n. 1 ; BTD, 16, 1942, p. 336 ; cf. w. nam. *ôrnica* < **ônia* « aune », parfois « orme ». Dans la forme de 1067 « Olnon », le thème est *Oln-* ; il est toutefois possible, comme le suggère Roland, *loc. cit.*, que le thème hydron. primitif soit *Orn-*, passé ensuite à *Oln-*, par métathèse de liquides. Dans cette hypothèse, les difficultés pour rattacher *Darnau* à **orn-* restent encore grandes ; il faut supposer : 1° une prosthèse de *D-* dès 863, ce qui est une date bien hâtive ; 2° un passage *o* > *a* de la voyelle du thème ; 3° dans le choronyme, une évolution différente de celle de l'hydron. et du topon. — Reste l'hypothèse que les Germains ont adapté en *Darn-* (d'après le germ. *darn-* « sombre ») le nom de la rivière et que cette forme n'a survécu que dans le choronyme.

ca 1350 « *Daves* » *Stock Hesb.*, fol. 162 v°, est une abréviation profonde de « d'Avennes » [W 61].

Dawan, dépend. de St-Nicolas-lez-Liège [L 63], d'après

(1) A notre avis, il faut écarter de la discussion le nom de l'*Orne*, ruisseau voisin, affluent de la Thyle à Court-St-Étienne ; on n'en possède ni forme ancienne, ni forme orale. De plus, il a lui-même un affluent, l'*Ornoy*, w. *lôrnwè*, 1616 « Lornois » L. KUMPS, *Topon. de Mont-St-Guibert*, p. 17 ; les toponymes l'*ônwè*, l'*ôrnwè*, dérivés du nom de l'arbre, l'aune, sont fréquents dans la région et l'hydron. *lôrnwè* doit leur être emprunté. Il est très possible que l'hydron. *Orne*, si mal documenté, ne soit non plus qu'un emprunt au nom de l'arbre.

Guyot, est une mention tronquée de « rue d' Awans », w. *rowe d'Awan(s)*.

1280 « pratum quod dicitur demenchepreit » *Polypt. St-Lambert*, p. 69 ; 1345 « item uno prato dictorum dominorum meorum de capitulo dicto jumenpreit » *Stock Hesb.*, fol. 172 (le chapitre cathédral de St-Lambert était seigneur de Mons) ; 1431 « mengenpreit » AÉLg., *Cathédrale*, Grande Compterie, à Mons-lez-Liège [L 73] (notes de N. Mélon) // 1394 « une court q(u'on) dist dimenge court » AÉLg., *Cathédrale*, reg. 682 (Biens), fol. 49, à Montegnée [L 61] (note de M. Ponthir). // ca 1350 « en demenpreit » *Stock Hesb.*, fol. 158, à Latinne [W 63]. // 1339 « al menge haie » *Val-N.-D.*, reg. 7, fol. 42, à Verlaine [H 10]. // 1324 « juxta pratum ecclesie sancti Dionisi dicti de mengnepreit » AÉLg., *Collégiale St-Denis*, reg. 9, fol. 117, à Mélen [L 71], dont le seigneur était le chapitre de St-Denis. // 1364 « mengeprey » AÉLg., *Ordre de Malte*, reg. 1364-1487, fol. 109, à Villers-le-Temple [H 48]. // « en lieu q(u'on) dist labreu, autrement nommé mencheval » AÉLg., *Collégiale St-Martin*, reg. 11, fol. 123, à Grâce-Berleur [L 60]. // 1449 « le Jemenpret qui est â sengneur et â maieur » *Les records de coutumes du pays de Stavelot*, edd. Poncelet, Yans, Hansotte, 1958, p. 7, à Basse-Bodeux [Ve 43]. // 1571 « le Jemenpré » *ibid.*, p. 162, à Lierneux [Ve 47]. // 1280 « iiii bonuaria... prati quorum unum vocatur demenche preit » *Polypt. St-Lambert*, p. 112, à Bomal [Ni 68]. // w. à *mintche* ; 1278 « moulin de Minge » TARLIER, *Canton de Jodoigne*, p. 3, à Jodoigne [Ni 28]. // w. *mintche* ; 1223 « Menge » *ibid.*, p. 226, à St-Jean-Geest [Ni 18] ; les explications de R. HANON DE LOUVET, *Hist. Jodoigne*, I, p. 50 et (Corrections), p. 2, sont sujettes à caution. // « Pont de Minge » *Cad.*, à Thisnes [W 44]. // 1390 « Demenspreit » TARLIER, *Canton de Nivelles*, p. 140 b, à Tubize [Ni 34]. // 1444 « entre les demen preit et les tronquoy » *Doc. et Rapp.*

Soc. arch. Charleroi, 26, 1902, p. 383, à Montignies-le-Tilleul [Ch 64]. // « deminpré » *Cad.*, à Falisolle [Na 106]. // w. *a d'mintche* ; « pré de deminche » *Cad.*, à Franière [Na 90]. // 1519 « Deminpret », à Stave [Ph 16]. // « au neuf Menge » *Cad.*, à Maffe [D 33]. // w. *al mintche* ; 1500 « au deseur delle demenche fontene », à Florennes [Ph 24] (note de J. François). // 1382 « Masaus de Deminchez » *Formulaire nam.*, p. 3. // w. *prè d'mintche*, à Saint-Hubert [Ne 16]. — Cf. « le pré dimanche », à Ouges (départ. Côte-d'Or) *Annales de Bourgogne*, 30, 1958, p. 11.

Dominicum, -am « seigneurial » ; cf. les formes modernes de *dimanche* < lat. (*dies*) *dominicus*, dans ALW I, 131 et l'anthropon. : 1272 « terra que fuit Dimenghe » = « que fuit Dominice » *Polypt. Villers*, 1907, p. 356, à Corroy-le-Grand [Ni 62]. — Cf. notre note tardive, p. 40.

Dernier-Patar, cf. *Dierin-Patar*.

Derrière-Coronmeuse, dépend. de Vottem [L 50] ; cf. *Coronmeuse*.

Derrière-la-Bourgogne, dépend. d'Amay [H 28] ; cf. *Bourgogne*.

Derrière-la-Haminte, dépend. de Verlaine [H 10] ; w. *podri l'haminde* ; du topon. « A la haminte » *Cad.* ; 1436 « deseur le Hammede » *Paix-Dieu*, p. 59 ; w. *haminde DL*, propr^t « barre ; barrière ».

Derrière-le-Saulcy, dépend. de Verlaine [H 10] ; w. *podri l'sâci* ; 1622 « derriere les saulcis » *Greffe scabinal d'Amay*, Procédures, n° 56 ; du topon. 1345 « au Sauci ; Henricus de Sauchi » *Feud.*, p. 111 ; w. *sâci* « saulaie » DL.

Derrière-Malvoz, dépend. d'Amay [H 28] ; « Malvaux » *Cad.* ; sans doute nom de famille, cf. 1616 « Joannes Malvoo » *Reg. paroiss. d'Antheit* (1590-1642), p. 70.

Dessus-les-Thiers, dépend. d'Heure-le-Romain [L 14]; w. *dizeú lès tchèrs* : BTB, 17, 1943, p. 91; w. *tiér* « tertre... » DL.

Dessus-le-Vivier, dépend. de Vinalmont [H 18]; id. au *Cad.*; w. *dizeú l'vivé*.

Devant-le-Pont, dépend. de Visé [L 16]; w. à *d'avant-l'-pont*; sur la rive gauche de la Meuse; 1464 « Devant-le-Pont » M. YANS, *Pasicrisie*, III, p. 584.

Dhuy [Na 25]; w. *du*; peu après 1064 (cop. XV^e s.) « *ecclesiam sancti Remigii in Duys* » MGH, *SS*, XV, p. 963; 1067 (faux, dans or. ca 1103) « Duis » *ch. St-Jacques*; 1177, 1228, 1242 « Duiz » ROLAND, *Top. nam.*, p. 314; 1198 « Duiz » Arch. État Namur, *St-Pierre Namur*, 1; 1234 « Duich, Duisch » ROLAND, *loc. cit.*; 1235 « Dhuy » *Ann. Soc. arch. Namur*, 5, p. 196; 1236 « Duiz » ROLAND, *loc. cit.*; 1312-1350 « Duist » GALESLOOT, *Feudataires Jean III*, p. 193 (mais ailleurs : « Duys »).

Pour CARNOY, p. 163 : *div-in-a* « eau divine » ou *duisia* « eau-fée » (gallo-romain *dusius* « génie »); mais **duisia* aboutirait à w. **dûche* : BTB 23, 1949, p. 181. — « Duiz » représente normalement lat. *dux*, au sens de « canal; source », ou *ductus* « conduit » : FEW 3, 195-197; cf. P. LEBEL, *Principes... hydron. fr.*, p. 156-158, qui fait remarquer le genre féminin de l'hydron., et *ibid.*, p. 48, 58 : « la Dhuis » (Haute-Marne); « ruisseau des D'Huys » (Ardennes), et dans Ad. GROS, *Dict. étym. n. de l. Savoie*, p. 205-206 : « La Duis », « La Duisette », etc.

Dierin-Patar, dépend. de Hologne-aux-Pierres [L 52], près de Velroux [L 58]; w. à *dièrin-patâr*; 1777 « Maison le dernier Patar » *Carte de cabinet Ferraris*; « lors des tonlieux, c'était à cet endroit que l'on payait la dernière fois avant d'entrer à Liège » L. JEUNEHOMME, *H.-aux-P.*, p. 250

(explication qui demanderait confirmation) (1). — Le topon. est fréquent : à Denée [Na 135] ; « au dernier patar » *Cad.* // A Rance [Th 62] ; w. *dèrnî patâr* (depuis 1785), et, pour surenchérir, un cabaret du XIX^e s. s'est enseigné : *dèrnî liard* *BTD* 10, 1936, p. 252. // A Vogenée [Ph 28] ; « Dernier Patard ». // A Trazegnies [Ch 27] ; 1720 « maison dite le dernier pattard ». // A Baisy-Thy [Ni 105] ; « Dernier Patard ». // Id. en France (départ. Nord). — Correspondants germ. : « Den Laatsten Stuyver » K. DE FLOU, *Woord. Top.*, IX, p. 15-17 ; « Laatste Oortje », à Bellegem ; « Im Letzten Stüber », à Hergenrath.

A. LONGNON, *Les n. de l. de la Fr.*, § 2562, explique par : « établissements dans lesquels on avait mis tout son avoir : Risquons-tout ». Il doit s'agir généralement d'une enseigne plaisante de cabaret (où on dépense jusqu'à son dernier sou).

Diets-Heur, cf. *Heur-le-Tieche.*

Dieu-le-Garde, dépend. de Crehen [W 45] ; ca 1350 « le voie de dielevar... dyelevar » *Stock Hesb.*, fol. 180-181 ; « le voie de lewarde » *ibid.*, fol. 183 ; 1419 « Dieu-le-warde », ferme de l'abbaye de St-Laurent : DARIS, *Notices*, XI, p. 177 ; d'où des mentions cadastrales à Moxhe [W 60], Thisnes [W 44], Villers-le-Peuplier [W 46]. // Dieu-le-Garde, dépend. de Jehay-Bodegnée [H 21] ; w. *Diè-l'-wåde* ; à 1 km. de l'abbaye de la Paix-Dieu, qui doit être à l'origine du topon. ; 1650 « à Dieulegarde, en lieu dit alle Covtrye » *Grefte*

(1) M. N. Mélon nous fait aussi part de ses doutes sur cette explication ; le péage était perçu au lieu dit « A la Barrière », sur la chaussée de Bierset à Montegnée, et non au lieu dit « Au dernier Patar » ou « Aux six voies » (cf. L. JEUNEHOMME, *op. cit.*, p. 158, et, sur le tarif de cette barrière, la *Topon. Hesb. liég.*, p. 630) ; entre Bierset et Liège, il y avait, à Montegnée, un « tourny » perçu par la Cathédrale ; la route de Jemeppe à Bierset n'a été construite qu'en 1830. — L. Thiry, *Hist. Aywaille*, V, p. 53, explique aussi le l. d. par un péage (contrairement aux habitants).

d'Amay, Procédures, n° 58 ; d'où : « chemin Dieu le Garde » *Cad.*, à Amay [H 28] et l'anthrop. 1346 « Therri jadictz Dieuleward de Huy » *St-Lambert*, VI, p. 333. — Cf. *Dieu-louard* (départ. Meurthe-et-Mos.) VINCENT, *Top. Fr.*, p. 189b.

Formule précative, comme (w.) *Dièsayawe* « Dieu aide ! », à Dison [Ve 16] *BTD* 1, 1927, p. 22-23.

« Dolhain champs » *Cad.*, à Hermée [L 26] et Oupeye [L 72] ; 1324 « dole(n)cha(m)p » *St-Denis*, reg. 9, fol. 51 v° ; 1325 (cop.) « dolant champs » *Cornillon*, reg. 2, p. 128 ; 1349 « en Dolhainchamp entre Ouppey, Vivegnis et Hermees » *Feud.*, p. 343 ; 1357 « en Dollenchamp » *ibid.*, p. 585 ; 1357 « en Dolhenchamps » *Ste-Croix*, I, p. 220 ; 1359 « à Dollehenchamp » *ibid.*, p. 225, etc.

Composé de *champ* et de *Dolhain* (germ. *dal-heim* « habitation de la vallée », cf. *Dalhem* [L 32] et *Dolhain*, à Limbourg [Ve 24], emprunts d'âge différent), habitation disparue. A notre avis, le déterminant, à double élément, est aussi celui de Dolembreux [L 107], 1277 (cop. XV^e s.) « Dolenbru » *St-Lambert*, II, p. 290. — Cf. *Dalle(s)* et p. 40.

Dommartin, dépend. de St-Georges-sur-Meuse [W 68] (et non : « St-G.-lez-Dalhem », comme l'écrit GUYOT) ; w. *doūmartègn* ; 972-1008 (cop. XVI^e s.) « in villa Dommartin nominata » *Biblioth. Univ. Liège*, ms n° 1971, fol. 10 v° ; 1166 (or.) « Dummartin » DE HEMR., II, p. 482 ; les 5 mentions suivantes sont relatives à Fastradus de D. : 1171 (cop. XIII^e s.) « Domartin » *St-Lambert*, I, p. 90 ; 1178 (cop. XIII^e s.) « Donmartin » *ibid.*, p. 98 ; 1185 (cop. XIII^e s.) « Dunmartin » *ibid.*, p. 104 ; 1189 (or.) « Dummartin » *ch. St-Jacques* ; XII^e s. « don martin » Musée arch. liég., *Obituaire de Neufmoustier* ; 1822 « Dam-Martin » VINCENT, p. 163.

Un des quelques topon. belgo-romans composés de

dom < lat. *dominus*, titre de sainteté (en toponymie, antérieur à *sanctus*) ; ancienne paroisse, encore en 1400, cf. DE HEMR., III, p. 477, puis chapelle, dédiée à St-Martin, selon L. VANDRIKEN, *Un Coin de la Hesbaye*, p. 186. — *Dommartin* était un puissant lignage hesbignon, prétendue souche des autres lignages ; sa descendance de Rasse de Dammartin-en-Goële est légendaire, cf. DE HEMR., III, p. LXXVII-XCI.

Dompierre, dépend. de Noville-les-Bois [Na 28] ; w. *dompîre* ; 1123 « Dompier », 1152 « Dumpire », 1170 « Dampire » Éd. GÉRARD, *Canton d'Éghezée*, p. 67 (sans références) ; 1163-84 (or.) « Sigeri de Dumpiere » DE REIFFENBERG, *Monum. hist. prov. Nam. Lux.*, I, p. 128 ; 1184 (cop. 1248) « Dunpiere » *St-Lambert*, I, p. 101. — Pour le type toponymique, cf. *Dommartin* ; église disparue : VINCENT, p. 163.

Donceel [W 67] ; w. *donsêl* ; [†788 (1)] ; 1034 (faux, dans or. ca 1137) « alodium quod dicitur donu(m) Cyrici » [*n* et *u* bien distincts] *ch. St-Jacques* ; cf. ROLAND, *Un faux diplôme de Conrad II*, dans BCRH, 76, 1907, p. 548-567 (avec photo) et *Neues Archiv*, 34, 1909, p. 410 ; 1084 (faux, dans or. peu avant 1137) « predium suum, hoc est Donumcyrici » *ch. St-Jacques*, dans BIAL, 38, 1908, p. 114 (2) ; 1084-86 (faux, dans or. d'après 1137, vers 1146) « predium quoddam nomine Donumcyrici... predium suum, hoc est Donumcyrici » *ch. St-Jacques*, dans *Neues Archiv*, 34, 1909, p. 424 ; 1088 (cop. XVII^e s.) « predium quoddam quod dici-

(1) CH. PIOT, *Les Pagi de la Belg.*, cite : 788 « domus Cyrici in pago Hasbanie » d'après STUMPF, [*Die Reichskanzler*] III, p. 454, où il n'est question que du texte de 1088 ; l'erreur est passée dans DE RYCKEL, *Les communes de la prov. de Liège*, p. 16, et de là dans VINCENT, p. 163.

(2) D'après l'original, tandis que l'édition, dans BIAL, 14, p. 257, qui porte : « domini Cyrici », est faite d'après une copie du XVII^e s.

tur Donum Cyrici » *ch. St-Jacques*, dans BIAL, 38, 1908, p. 116 1); 1182 « Doncere » *St-Paul*, p. 14; XIII^e s. « Donum Cirici » *Reineri Annales*, dans MGH, SS, XVI, p. 656; 1280 « Pauperes de Doncere » *Polypt. St-Lambert*, p. 139; 1303 « donchere » *Pauvres*, reg. 14, fol. 26; 1304 (or.) « doncheir » *ch. St-Jacques*; 1318 (or.) « Doncheires » *ch. St-Jacques* du 6 mai 1318; 1339 « Doncheir » J. PAQUAY, *La collégiale St-Barthélemy*, p. 152 2); XV^e s. « Donchier » BIAL, 38, 1908, p. 90; XVI^e s. « Donchiel » *ibid.*; 1595 « Donceill(e) » *ibid.*, p. 104, n. 4; milieu XV^e s. - fin XVI^e s. « Donchierf » (graphie alors la plus fréquente) *ibid.*, p. 90; XVII^e s. « Donckier » *ibid.*; XVII^e s. « Danseel » carte de Deventer.

Même type toponymique que les précédents; les patrons de la paroisse sont saint Cyr et sainte Julitte, sa mère. Les formes du XI^e siècle (dont la lecture est sûre) proviennent d'une confusion entre les représentants de lat. *donum* et *dominus*; trois d'entre elles figurent dans des faux et peuvent remonter au texte authentique de 1088 dont elles s'inspireraient. Tardivement (au XVI^e s.), -r final est passé à -l par une métathèse fréquente de liquides (3); -ch- est une graphie « picarde ». Étonnante est la graphie « Donckier », attestée depuis le XVII^e siècle; on pourrait l'expliquer par une confusion provenant de la graphie : *ch*, graphie « picarde » pour *s*, aurait été interprété comme représentant la gutturale *c*, mais le nom du village n'a jamais dû être prononcé **donkér*. — *Donckier de Donceel*

(1) Sur ces 4 chartes de St-Jacques, cf. J. STIENNON, *Étude sur le chartrier... de St-Jacques*, p. 263, n. 2; au dos des trois chartes originales figure : « de domocirici »; au dos de celle de 1034, figure, en plus, le nom exact, cf. *Voc.*, p. 105.

(2) Dans l'analyse de cet acte, DARIS, *Notices*, VI, p. 213 écrit : « Donckier », sans doute par erreur.

(3) DE CHESTRET DE HANEFFE, dans BIAL, 38, 1908, p. 90, pense que « Donchiel » est dû à une influence de fr. *ciel*, w. *cîr*, ce qui est peu vraisemblable au point de vue dialectal.

[en fr. de Liège : *Donkiyé de Donsèl*] est le nom d'une famille qui contient deux fois le toponyme.

Donckier, cf. *Donceel*.

Dongelberg [Ni 47] ; w. *dong'biè* ; 1036 « Dungleberc » MIRAEUS-FOPPENS, *Op. dipl.*, I ; 1079 « Donglebert » *id.*, III (cités par VINCENT, p. 38) ; 1125 « Dungleberga »,... 1161 « Dunglebert » (1),... 1183-88 « Dunglebier » et nombreuses formes du XII^e s. citées par M. GYSSELING, dans BTD 20, 1946, p. 53 ; XIV^e s. « de Dongbiert » ; « de Unglebert » DE HEMRIC.

Toponyme germ. composé de *berg* « mont » et de **dungel*, diminutif de *donk* (a. néerl. *dung*) « habitation souterraine » (d'où fr. *donjon*) MANSION, p. 33 ; cf. *Dungel*, dépend. de Halle-Boyenhoven. — M. BOLOGNE, dans *Assoc. tourist. de Wallonie*, 18, sept.-déc. 1958, p. 12, reprend (sans justification suffisante) la glose de Chotin par *dunkel* + *berg* « mont sombre ».

Donum-Cyrici, cf. *Donceel*.

Douy, dans Haut-Douy, dépend. d'Ans [L 64] (par erreur : « Haut-Dony » dans GUYOT) ; w. *haut-douwi* ; 1502 « pisente qui tent des Douwi(er)es à Alleur » *Greffe d'Ans*, reg. 4 (1499-1505), fol. 57. — Aussi : « petit-douy » *Cad.* // « sur les douys » *Cad.*, à Cornesse [Ve 26].

W. *douwi* est l'aboutissement régulier de lat. *dotarium* « douaire » ; la forme w. commune est *doyâ(re)*, d'origine savante, cf. J. HAUST, dans BTD 18, 1944, p. 388.

Dreye, dépend. de Warnant-Dreye [H 8] ; w. *drèy(e)* ; 1138 (or.) « Drhahit » AHEB 23, 1892, p. 298 ; 1140 (or.)

(1) M. GYSSELING, p. 53, n. 1, pense que *-rt* représente une évolution (germanique) normale de *-rk* ; il s'agit plutôt d'une forme romane avec *-t* analogique.

« Drait » *ibid.*, p. 305 ; 1319, 1322, 1325 « Drays » *Fiefs*, p. 121, 265, 300 ; 1314 « Drayon » *Fiefs*, p. 157 (cité après « Vinaumont ») ; 1352 « Drahy » *Feud.*, p. 470 ; 1358 « joindant... au Dreys » *Feud.*, p. 610 ; 1364 (cop. 1487) « Draiz » *AÉLg, Malte*, reg. 2, fol. 165 v^o.

Pour PETRI, I, p. 94 : *diur* « bête » + *-hag* + *-itja* ; compliqué et très douteux ; pour GAMILLSCHEG, *Germ. Siedlung*, p. 98, n. 1 : celtoroman *Dragiacum*, comme *Drée* (départ. Côte-d'Or), « Drayaco » ; XII^e s. « Drhahit » serait une latinisation incorrecte pour une forme orale *drai* ; pour CARNOY, p. 172 : **deradicata*, avec *ǣ* bref (malgré le w. *rāyē* « arracher »), grâce à une diphtongaison hâtive (?) ; pour J. DEVLEESCHOUWER, *Origines ethniques de la Belg.*, 1948, ms, p. 38 : hydron. ingévon, correspondant de l'hydron. néerl. *drecht*. — La forme de 1314, « Drayon », tardive, isolée et de localisation non assurée, semble pouvoir être négligée ; la valeur de *-t* dans les formes du XII^e s. reste douteuse, mais essentielle pour déterminer l'étymon ; *-iacu* aboutit dans la région à *-é* et *-iaca* à *-éye* ; d'autre part **draht* aboutirait à w. **drê(t)*, cf. w. *fêt* < lat. *factum*. Une difficulté analogue se présente pour *Drée* (départ. Côte-d'Or), 1131 « Dreis, Dreys » BERTHOUD et MATRUCHOT, *Étude hist... Côte-d'Or*, p. 182-184, qui songent à un hydro-nyme. Il semble que l'hypothèse d'un dérivé en *-iaca* est la plus vraisemblable.

Duytsch-Eur (dans GUYOT), cf. *Heur-le-Tiezhe*.

NOTES TARDIVES. — « demenchepreit » ; ajouter : 1518 « jument preys » BAGUETTE, *Topon. Bolland* [Ve 9], p. 126 (contamination avec lat. *jumentum*?). — « Dolhain champs » ; la chute de *h* pose un problème, cf. REMACLE, h *second.*, p. 342-45.